

PAIX LITURGIQUE

Demandes de messes en cours

Après la promulgation le 7 Juillet 2007 par le pape Benoit XVI du Motu Proprio de nombreux groupes de fidèles ont commencé à se constituer en France et dans le monde.

La plupart d'entre eux souhaitent encore aujourd'hui rester discrets et ne pas faire publicité de leur démarche.

Nous publions sur notre site au fur et à mesure qu'ils le souhaitent les coordonnées des groupes de demandes de France et de la francophonie.

Pour nous faire part de vos remarques [nous contacter](#)

Vous pouvez rechercher à votre choix ces groupes soit par diocèse, soit par département, soit par pays.

Recherche

Diocèse^{Sel.}

Département^{Sel.}

Pays^{Sel.}